Bulletin météorologique.

Washington, 10 mars— Indications pour la Louisiane et le Mississipi—Temps couvert et menaçant; vent du sud-ouest.

Impressions d'un Juré

DANS L'AFFAIRE ZOLA.

Nous avons rencontré le chef du jury, M. Destrieux, dans un magasin de la rue de la Chapelle où, modestement, il recevait, à midi, les félicitations de camarades et d'amis, lisons-nous dans le *Temps*. Il faut le dire pour être sincère, les habitués de l'établissement proclamaient très haut que le jury avait sagement répondu, et ces douze citoyens avaient gagné un mérité de la reconnaissance des patriotes.... M. Zola, décidément, ne nous semble pas populaire à la Chapelle; mais, en revanche, on y louangeait le chef du jury, qui concédait simplement:

—Nous avons fait notre devoir, voilà tout!

M. Destrieux est un gros marchand de bois de la rue de la Chapelle. Grand, fort, la figure énergique barrée d'une moustache grise, il passe pour un commerçant laborieux et aisé; il possède plusieurs chantiers et ne cache point combien cet éloignement forcé fut préjudiciable à ses affaires.

—Ces vingt jours-là, dit-il, mais ils me coûtent au moins deux mille francs! Enfin, on a fait son devoir, on va donc pouvoir se remettre maintenant à son commerce et à ses occupations. Ni moi, ni mes collègues du jury ne nous en plaindrons, certes, ajoute-t-il; mais il faudrait pas être souvent appelé au Palais de justice pour des affaires pareilles, si l'on voulait travailler en repos!"

A l'écart, cependant M. Desdoux nous raconte ses impressions: elles sont fort simples, d'ailleurs, nous fait-il observer, très nettes:

"Tout d'abord je dois vous dire que ces débats ont été pour moi, pour nous évidemment, d'un intérêt considérable. Nous n'avons rien perdu des détails d'audience et, malgré la fatigue que nous ressentions, nous écoutions sans jeune défaillance: seuls, peut-être, les experts furent un peu longs, leurs dépositions traînèrent par instant. Mais tout le procès fut, en réalité, très passionnant. C'est donc une consolation pour nous, qui avons dû négliger nos travaux habituels et subir ainsi de réels préjudices, d'avoir assisté à pareils débats et puisé notre conviction aux sources mêmes.

La question qui nous était posée nous apparaissait comme fort simple: M. Zola avait-il diffamé les chefs de notre armée, oui ou non? Tout était là. On ne nous demandait pas de nous prononcer sur autre chose que sur ce fait de la diffamation, et nous n'avions pas en effet à juger sur d'autre point que celui-ci.

Nous ne devions en rien nous préoccuper de savoir si Dreyfus était coupable ou innocent. Si Esterhazy avait ou non écrit le bordereau, si le jugement du conseil de guerre de 1894 avait été légal ou illégal; nous devions simplement examiner si M. Zola s'était rendu coupable d'injures envers certains officiers.

La question, à notre avis, était ainsi nettement délimitée. Il s'agissait, nous l'avons tous compris, de diffamation pure, pas d'autre chose; toute considération ayant trait à l'affaire Dreyfus devait être écartée de notre esprit et, à l'heure du verdict, je vous assure que j'ai fait un consciencieux effort pour éloigner de ma mémoire tout ce qui, au cours de ces débats, avait été discuté, quoique n'ayant pas de rapport avec le fait même de la diffamation, et j'ai pesé seulement en moi les arguments qui traitaient de la question véritable: M. Zola a-t-il réellement diffamé notre état-major général? En mon âme et conscience j'ai estimé que oui, et j'ai conformé mon vote à cette opinion.

"Je vous dirai d'ailleurs qu'en examinant si M. Zola avait diffamé certains personnages, je n'ai même point considéré quels étaient ces personnages, ou, pour m'exprimer plus exactement, j'aurais jugé de même façon si, au lieu d'attaquer injurieusement des officiers, le citoyen soumis à notre verdict avait injurié des individus quelconques. Autrement dit, j'ai écarté tout ce qui présentait un caractère de particularité infiniment dangereux, tout ce qui avait fait à ce retentissant procès une notoriété spéciale, et j'ai examiné en toute justice, selon des principes que je crois immuables et en dehors de toutes personnalités.

M. Destrieux nous déclare ensuite qu'à son avis M. Zola n'a pas fait la preuve formelle des allégations injurieuses portées par lui contre l'état-major: donc il y avait délit de diffamation grave. Mais il ajoute:

Nous n'avions à nous occuper nullement de la question de revision du procès Dreyfus. Il y a des voies légales que peuvent suivre les défenseurs de l'ancien capitaine, et, sans doute, les suivront-ils désormais. Je crois même qu'ils peuvent réussir, qu'ils réussiront maintenant.... Laissez-moi vous avouer que je le souhaite....

Echos de Partout.

Chine.

A propos des Allemands en Chine, il faut signaler que leurs navires de guerre «Deutschland» et «Geffion» approchent lentement du but—c'est-à-dire de Kiao-Tchéou.

Ils sont arrivés à Singapour, où se trouvaient mouillés quatre navires anglais et où le gouverneur des Straits Settlements donnera demain un banquet en l'honneur du prince Henri de Prusse.

Les vaisseaux russes «Sissoï-Veliki» et «Navarin» sont attendus demain, à Singapour également.

Le «Times» annonce que l'emprunt chinois 4 1/2 0/0 de 16 millions de livres sterling (ou 400 millions de francs) est sur le point d'être réglé dans ses détails. Le prix d'émission sera d'environ 90 francs. Après prélèvement d'un fonds d'amortissement, le revenu de cet emprunt sera d'environ 5 1/4 0/0. De nombreuses offres ont été faites parmi lesquelles sont celles de plusieurs maisons de premier ordre; suivant les dépêches de Berlin, les garanties comprendront la partie disponible des revenus des douanes et une partie de l'impôt de likin (que la Chine avait toujours refusé d'engager jusqu'ici, à cause de l'intérêt que les mandarins ont dans la perception de cette taxe).

Danemark.

On sait que le dernier fils du roi de Suède, le prince Oscar, s'est désisté, en 1888, de son titre d'altesse royale, a pris le nom d'Oscar Bernadotte, et a épousé Mlle Ebba Munck, fille du colonel Munck de Fulkila et de la baronne de Cederstrœm. Par collation du grand-duc de Luxembourg, il est devenu, en 1892, comte de Visborg.

Le prince Oscar professe, ainsi que sa femme, des sentiments religieux exaltés. Il vient de se rendre à Copenhague pour donner dans cette ville des conférences comme «missionnaire à l'intérieur». Déjà, à Stockholm, il avait souvent prêché, malgré l'opposition de son auguste père, dans les réunions de l'Union chrétienne des jeunes gens, dont il est le président. Le prince a parlé samedi devant un auditoire de deux mille personnes, et il ne s'est pas dissimulé que la curiosité surtout avait attiré la foule. C'est un homme de grande taille, ressemblant beaucoup au roi, son père. Le sujet qu'il a traité, avec chaleur et facilité de parole, était: «Il faut suivre Jésus, la lumière et la vie». Le nombreux auditoire s'est retiré quelque peu désillusionné, au dire de la «Gazette de Francfort». La femme du prince donnera aussi, à Copenhague, quelques conférences religieuses.

France.

Les forces navales en Crète.—Le croiseur «Du Chayla», qui vient de quitter Cherbourg, sera rattaché, à son arrivée à Toulon, à la division de réserve. Ce croiseur, qui doit être envoyé en Crète, complétera son effectif en utilisant du personnel du croiseur «Chanzy» qui va être rappelé du Levant et sera, avec un effectif réduit, replacé dans la division de réserve.

Lorsque le «Du Chayla» aura rallié la Crète, le «D'Iberville» sera envoyé à Toulon.

L'«Amiral-Charner», tout en restant détaché dans le Levant, sera considéré comme faisant partie de la division de réserve.

«La division de réserve», en recevant le «Chanzy», remettra au préfet maritime du cinquième arrondissement maritime l'«Indomptable» pour être placé en réserve, deuxième catégorie; en outre, le cuirassé «Courbet» viendra remplacer le cuirassé «Dévastation», qui sera placé en réserve deuxième catégorie, à Toulon.

Les adieux du général Kessler—En quittant le commandement du 10e corps, le général Kessler a adressé un ordre du jour dans lequel il fait ses adieux aux troupes dont, dit-il, il a pu apprécier les solides qualités, malgré le court séjour qu'il a fait au milieu d'elles:

Le soldat, dit le général Kessler, dur et résistant comme le sol qui l'a vu naître, est patient, dévoué, discipliné.

L'officier, animé du sentiment élevé de ses devoirs, se consacre tout entier, dans le 10e corps comme partout ailleurs, à ses obligations professionnelles; il n'a qu'une préoccupation, préparer pour la patrie des défenseurs prêts à tous les sacrifices.

Le Breton est profondément attaché à sa terre natale, qui lui est d'autant plus chère qu'il a dû la reconquérir sur l'étranger dans des luttes séculaires. Quand il est sous les armes, il reporte sur son drapeau le culte passionné qu'il a pour son pays. Que les soldats du 10e corps dirigent souvent leurs regards vers l'Est: ils comprendront la grandeur des sacrifices que le pays attend d'eux....

DANS L'ARMÉE FRANÇAISE.

Rarement on vit autant de grands chefs admis à la retraite dans une période aussi courte. Chaque jour ajoute un nouveau nom à la liste des généraux placés dans la réserve; l'année 1898 aura vu renouveler le cinquième du cadre. 19 généraux de division sur 110 ont été, sont ou seront atteints par la limite d'âge. Il faut y ajouter les généraux Saussier et Billot, maintenus jusqu'à soixante-dix ans, comme ayant commandé en chef devant l'ennemi.

C'est aujourd'hui le tour du général Boitard, commandant la division d'Oran.

Parmi les autres généraux de division qui se retireront en 1898, deux, MM. Coiffé et de France, sont membres du Conseil supérieur de la guerre; un a été ministre et commande un corps d'armée: le général Mercier.

Le général de division Motas d'Hestreux, qui a longtemps dirigé l'école de Saint-Cyr, est promu grand officier de la Légion d'honneur. Le «Journal officiel», en publiant cette promotion, donne à M. Motas d'Hestreux le titre de commandant de la 34e division d'infanterie. C'est une inexplicable erreur, le nouveau grand officier étant dans le cadre de réserve depuis le 23 août dernier. La 34e division est commandée par le général Tisseyre, ancien chef d'état-major du gouverneur de Paris.

On sait que les grandes manœuvres d'armée comprendront, cette année, deux parties bien tranchées. Le programme officiel de ces manœuvres vient d'être communiqué dans ses lignes principales.

Les plus intéressantes, mais, sans doute, celles dont il sera difficile de rendre compte, auront lieu en Champagne, entre le 3e et le 6e corps, sous la haute direction du général Jamont, vice-président du Conseil supérieur de guerre. Elles débuteront par des manœuvres avec tirs réels effectués par le 3e corps, pendant huit jours. Après ces expériences, le 3e corps opérera pendant huit autres jours contre le 6e. Les 5e et 4e divisions de cavalerie prendront part à ces manœuvres.

De son côté, le général de Négrier dirigera de grandes opérations mettant aux prises le 8e corps d'armée (Bourges) et le 13e (Clermont-Ferrand). Les 6e et 7e divisions de cavalerie participeront à ces manœuvres qui auront lieu, selon toutes probabilités, sur le versant sud du Morvan, vers Nevers et Autun.

Dans tous les autres corps d'armée, on bornera à des manœuvres de division et de brigade. Les premières seront exécutées par les 4e, 10e, 11e, 14e, 15e, 17e et 18e corps pendant douze jours. Les secondes dureront quatorze jours pour les 1er, 2e, 5e, 9e et 16e corps. La 9e division, stationnée à Paris, ne manœuvrera pas.

En principe, les quatrièmes bataillons, sauf ceux en garnison à Paris, prendront part aux manœuvres avec leurs régiments. Ceux de ces bataillons qui, à l'époque des manœuvres, ne seraient pas constitués à quatre compagnies, seront complétés avec des réservistes.

La cavalerie aura des manœuvres spéciales: les 1re 2e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e et 20e brigades, ainsi que les brigades des 1re, 2e et 5e divisions et la 1re brigade de hussards, exécuteront des évolutions de brigade d'une durée de huit jours. Des manœuvres d'ensemble seront exécutées par deux divisions provisoires formées l'une des 4e, 10e et 11e brigades, l'autre des 5e, 8e et 12e brigades. Le 13e cuirassiers sera rattaché pour les manœuvres à la brigade.

Les manœuvres alpines comprendront trois parties. Les groupes alpins de la 1re division de Chambéry opéreront en Savoie; la division de Grenoble, avec tous ses bataillons de chasseurs, aura pour terrain la vallée de l'Ubaye; les groupes alpins du 15 corps manœuvreront dans les vallées du Var et de la Vésubie.

Ces manœuvres auront lieu sous la haute direction du général Zédé, promu sans doute à ce moment au commandement en chef de l'armée des Alpes.

Signalons encore des manœuvres de montagnes dans les Vosges, par les troupes d'infanterie de ligne et les bataillons de chasseurs de la division de Remiremont.

THEATRES.

Mlle Anna Held chez elle.

Nous avons parlé plusieurs fois de Mlle Anna Held, la petite cantatrice parisienne, depuis son arrivée dimanche dernier à la Nouvelle-Orléans; nous avons dit un mot chaque fois de son genre de talent et de son exquise personne; il nous reste à dire ce qu'elle est chez elle, et comment elle y reçoit ses invités.

Chez elle, avons-nous écrit; se douterait-on qu'elle habite une voiture de chemin de fer depuis deux ans qu'elle est en Amérique, et que grâce à son ingéniosité et à sa fortune, elle a pu y réunir le luxe et le confort?

Rien ne saurait donner une idée de ce qu'est cette somptueuse demeure qui sans cesse roule, roule, traverse les forêts à toute vitesse et s'arrête, pour ainsi dire, de ville en ville.

Cette demeure est ici dans le moment; et c'est là que nous venons de passer plusieurs heures en compagnie de celle qui y vit au milieu du plus grand luxe, entouré de son personnel servant et des animaux rares en leurs espèces dont elle a fait acquisition aux cours de ses nombreux voyages sur les deux continents.

Sous la conduite de M. Germain, un de ses chargés d'affaires, et sur l'invitation de Mlle Held, nous nous sommes rendus hier chez la petite actrice; et des heures durant, nous avons admiré ce "car" unique d'une inestimable valeur.

C'est dans le salon que nous avons d'abord été introduits: une pièce défiant toute description; on en peut voir, d'ailleurs, une fidèle reproduction par notre gravure. Pendant que nous promenions nos regards sur les parois et le plafond du char, recouverts de papier mâché du travail le plus riche; sur les meubles de toutes formes, de toutes couleurs, sur les mille et un objets jetant leur note gaie dans le riche ensemble, dans une pièce voisine Mlle Held, devant sa glace, mettait la dernière main à sa toilette de circonstance.

Peu d'instants après, la délicieuse petite Parisienne venait, avec une grace charmante, nous offrir l'hospitalité de son *home*.

Son histoire tient dans le creux de la main, telle qu'elle nous l'a racontée, la voici: "Mes parents étaient des Polonais; moi, je suis née à Paris. C'est là que j'ai reçu mon éducation. J'y ai appris la musique, le chant. Quand moururent mon père et ma mère, j'embrassai la carrière artistique, et dès le début, j'y obtins des succès; on disait de moi: c'est une nouvelle étoile qui apparaît.

"Ma première tournée se fit à Londres, et après m'y être fait bien connaître, je vins en Amérique.

"J'aime bien le public américain; il m'a toujours accueillie avec la plus grande bienveillance."

Mlle Held parle sans affectation; elle est d'un naturel charmant; d'une simplicité enfantine.

Comme nous croyions lui avoir entendu dire qu'il y avait dans son *car* un fumoir: bon! pensames-nous, c'est le moyen de fumer une cigarette en nous y faisant conduire; et desuite, nous y fumes installés; elle nous racontant une aventure à elle arrivée à Londres, et nous gaillant une *consolante*.

Pendant que nous l'écoutions, dans une pièce voisine, son cuisinier d'un côté et son maître d'hôtel de l'autre, nous ménageaient une surprise. Aussi à un moment donné, Mlle Held qui était la complice de ses subordonnés, nous invitait-elle, à passer dans la salle à manger; et là en présence d'une table adondamment pourvue de tout ce que peut fournir le marché, nous sommes-nous trouvés forcés de nous asseoir et de jouer de la fourchette.

Après nous avoir fait goûter de l'excellente cuisine du maître-queux qui fait partie du personnel de ses domestiques, Mlle Held nous fit visiter son boudoir, une vraie bonbonnière où tout n'est que satin et argent.

Avons-nous omis de dire que la voiture dans laquelle voyage Mlle Held lui a coûté 22,000 dollars, et qu'elle l'a achetée de Mme Langtry? En y entrant, la captivante petite actrice l'a fait remettre à neuf et l'a complètement changée. Afin d'assourdir le bruit des rues du char, sa chambre à coucher est entourée de liège; tout y est calculé pour qu'on s'y sente à l'aise.

Quand a sonné l'heure pour nous de prendre congé de Miss Held, la sémillante petite femme nous a accompagné jusqu'à la plateforme de son char et nous a dit, non pas adieu, mais au revoir, car nous lui avions promis d'aller le soir l'applaudir à l'Académie de Musique.

Le directeur de Mlle Held est un homme d'excellente compagnie, M. Florenz Ziegfeld Jr. Il s'est joint à Mlle Held pour nous faire l'accueil le plus gracieux.

Et tandis que nous nous éloignions de ce char unique en son genre qu'habite depuis deux années une des femmes les plus séduisantes que nous ayons rencontrées, il nous revenait à la pensée ces vers si vrais:

Les femmes sont un peu coquettes, ce n'est rien;
Le sexe est fait pour plaire et s'en acquitte bien.

Grand Opera House.

Cymbeline et Mlle Mather—deux noms que l'on ne peut plus séparer, depuis que l'habile artiste s'est si profondément identifiée au personnage charmant, enfanté par Shakespeare. Mme Mather y est gracieuse et touchante, et les succès qu'elle obtient, chaque soir, ne sont que mérités

La pièce est, du reste, montée avec soin. Pas un rôle qui soit faiblement ou faussement interprété. Ce soir, même pièce et, demain, en matinée.

Théâtre St-Charles.

Il suffit de citer les noms de Donnelly et Girard pour se rendre compte du succès qu'ils obtiennent, en ce moment, au St-Charles—deux comiques pleins de verve et d'humour, comme disent les Anglais. Justement, la pièce qu'ils jouent prête à la plaisanterie, à la gaieté, et l'on sait qu'ils sont passés maîtres dans ce genre, est éminemment populaire. C'est ce qui explique les belles recettes que l'on fait au St-Charles depuis la première représentation du "Geeser", une désopilante bouffonnerie, entrelardée de chants fort amusants.

Les cadeaux de l'Angleterre à Menelik.

Un des officiers de la mission anglaise auprès de Menelik a rapporté, s'il faut en croire le «Corriere della Sera», que le Négus avait été très satisfait des dons que lui a faits l'Angleterre et s'est exprimé ainsi à ce sujet:

«Les autres nations me traitent en enfant en m'apportant des joujoux, des polichinelles, des lanternes magiques. Vous, vous m'avez apporté, au contraire, des choses utiles de cette lointaine Europe, que certainement je visiterai sous peu pour aller saluer les souverains des peuples civilisés et apprendre de ceux-ci ce qui pourrait être utile à mon peuple.»

Et quels étaient les presents qui ont mis ainsi Menelik en jubilation! Des peaux d'ours, des théières, des broderies, des jumelles et des livres. Parmi ces derniers, une édition de la vie d'Alexandre le Grand en langue éthiopienne.

Un vélodrome à Tananarive.

La capitale malgache a maintenant son vélodrome; il est installé sur la place de Mahamasina, au bas de la ville. Chaque soir, fonctionnaires, colons et habitants vont y pédaler. On dit même que le général Gallieni prêche d'exemple. Il paraît que ce sport contribue puissamment à maintenir les Français en bonne santé.

Prime offerte à nos abonnés

Toute personne abonnée directement au journal et trouvant la solution des deux devinettes suivantes, recevra une prime, sous la forme d'un exemplaire du *Frank Leslie's Popular Monthly*.

Cette importante *Revue* publie ce mois-ci un numéro des plus intéressants renfermant des gravures et des articles qui n'échapperont pas à l'appréciation de la population de la Nouvelle-Orléans.

PROVERBE A FORMER.

Les contraires des mots suivants formeront par leurs initiales, un proverbe de cinq mots:

PACIFICATEUR — SÉPARER — SAVANT — TRANQUILLITÉ — EXTERNE — VÉRITÉ — MAITRE — LACHE — SOBRE — PROFESSEUR — VIEUX — ILE — SÉCHERESSE — REFUSER — COMÉDIE — RAISONABLE — BAS — SILENCE — LOUANGE — ALLUMER — PÉTULENCE

MOTS EN CARRE.

De terrain ayant un vaste Deuxième
Le paysan a, pendant mon Dernier,
Récolté—joie extrême! —
Beaucoup de mon premier.

Aucune réponse ne sera reçue après midi samedi prochain.

Revue des Deux Mondes.

15, rue de l'Université, Paris.

—SOMMAIRE DE LA—

Livraison du 1er Mars 1898.

I.—**Les chimères de Marc le Prustre**, première partie, par M. Henry Rabusson.
II.—**Napoléon III.**—II. **Son dessein international** par M. Emile Ollivier, de l'Académie française.
III.—**La fondation et les débuts de l'Ecole française d'Athènes**, par M. Charles Lévêque de l'Académie des Sciences morales.
IV.—**Une tragédie de M. Sudermann**, par M. Edouard Rod.
V.—**Nos devanciers en Tunisie**, par
VI.—**Les étapes de Jeanne d'Arc (24 février 1428—30 mai 1431)** par M. le général Dragomirof.
VII.—**Questions Scientifiques—Le fer chez les êtres vivants.**—II. **Le fer en médecine.—Chez les animaux.—La fonction martiale du foie** par M. A. Dastre.
VIII.—**Le général Baratieri, ses commentaires sur la guerre d'Abyssinie**, par M. G. Valbert.
IX.—**Revue dramatique: Les Transatlantiques; Catherine; Le Nouveau Jeu; L'Affranchie**, par M. Jules Lemaître de l'Académie française.
X.—**Revue musicale.—L'ancienne salle du Conservatoire**, par M. Camille Bellaigue.
XI.—**Chronique de la quinzaine, histoire politique**, par M. Francis Charmes.
XII.—**Bulletin Bibliographique.**

Le Monde Moderne

5 Rue St-Benoît, Paris.

Sommaire du No de mars 1898.

Atalante, par Edouard Rod.—4 compositions de L. Kowalski.
Le ravin de Constantine, par André Brouillet.—6 compositions de l'auteur.
Une revanche russe, par Jules Benoit.—3 reproductions.
Copenhague, par Pierre Œsterby.—13 illustrations.
La farine et le pain, par Schield-Treherne.—17 figures.
Artistes et Expositions, par J. Ganier.—11 reproductions.
L'Avertissement, par Jeanne de la Vaudère.—3 compositions de Léon Lavalt.
Alphonse Daudet, par Hippolyte Buffenoir.—14 illustrations.
Les enfants dans la rue, par Jacques Frenel.—10 croquis de Lemaître.
Le Mouvement littéraire, par Léo Claretie.
Causerie scientifique, par G. Marechal.—7 figures.
Événements géographiques et coloniaux, par Gaston Rouvier.—6 illustrations.
La Musique, par Guillaume Dauvers—2 morceaux.
Chronique théâtrale, par Maurice Lefèvre.—8 illustrations.
Mémento encyclopédique—10 illustrations.
La Mode du mois, par Berthe de Présilly—16 illustrations.
Questions financières.—La vie pratique.—La Cuisine du mois.—Le Mois comique.—Jeux et récréations.—Bibliographie.

MOT POUR RIRE

Un dessinateur, son album sous le bras, se dirige vers la salle des assises.

—On n'entre pas, lui dit un gardien féroce, la salle est comble.

—Diable! Je voulais prendre, pour mon journal, la tête de l'accusé.....

—Vous venez trop tard: le Procureur de la République l'a déjà demandée!

---

pieds carrés, et elle est entourée d'une belle grille garnie de plantes grimpantes, dans le cimetière de Souvilly.

Des trois compagnons de Paynel-ranch, deux sont encore de ce monde.

Frémont, le brave fermier normand, s'est acquis une plantureuse ferme où il s'estime heureux comme un roi—pourquoi dit-on ça?—Il est marié à une belle campagnarde, florissante et superbe, des environs de Caen, et il élève déjà un petit Frémont de dix-huit mois qui sera cultivateur comme lui.

Ou il y aurait des discussions dans la famille.

Guirec, le pêcheur est soldat.

Souvent la baronne de Kerdaniel lui écrit et l'encourage.

A son retour du régiment, il n'aura qu'à choisir son emploi, et les protections ni l'argent ne lui manqueront pas!

Mais reviendra-t-il?

Le pauvre pêcheur garde au cœur un de ces souvenirs contre lesquels le temps, victorieux souvent, n'est pas toujours le plus fort.

Le marquis Raymond de Bordes a rempli, à la satisfaction commune, sa fonction d'exécuteur testamentaire de Thérèse, la chère morte.

La paix est rentrée dans son hotel et par surcroit dans celui du vieux duc de Lussay.

On ne trouverait pas dans tout Paris un ménage plus uni que le sien.

La vieille et la jeune marquise, le vieux duc et Raymond, ont entre eux un lien de plus, celui d'une tendresse commune pour Suzanne ou plutôt pour Raymonde devenue baronne de Kerdaniel.

Il n'est pas d'être plus sympathique, plus distingué, plus attrayant, plus doux et plus charmeur que cette jeune personne élevée dans un village de pêcheurs, comme une enfant de pauvre.

Le mariage des deux sœurs a été célébré le même jour, sans bruit et sans apparat, à l'église de Souvilly où quelques mois plus tôt avait eu lieu la triste cérémonie que nous avons décrite en quelques mots.

Jeanne et sa sœur étaient vêtues de noir et à la fois heureuses et navrées.

Le souvenir de la fin tragique de la comtesse et de Jean Redon planait pour ainsi dire au-dessus de leurs têtes.

En entrant à l'église, Raymonde put entendre ces mots qu'une paysanne murmurait à l'oreille de sa voisine:

—C'est pour celle-là que sa mère s'est tuée!

Elle cacha son visage dans son mouchoir et fondit en larmes.

Et le baron Paynel entendit de son côté un cri d'admiration échappé à une autre qui désignait du doigt celle qu'il allait prendre pour femme:

—La comtesse elle-même, ma chère!

Cette paysanne avait raison.

N'avait-il pas été frappé comme elle de cette ressemblance saisissante à l'hôtel de Bussey?

Il n'y avait auprès des mariés que quelques intimes, les Bréville, Frémont et deux ou trois autres, au premier rang desquels il fallait compter l'excellent capitaine Plessis et Lachaume, l'ordonnance du lieutenant.

Le capitaine Plessis était dans le ravissement.

Si jolie, la mariée, et si douce!

Ah! comme il comprenait la tristesse de son ami, blessé là-bas, au Tonkin, et redoutant de ne jamais la revoir!

Le marquis de Bordes était absent.

Aucun membre de sa famille n'assistait celle qui pourtant était sa fille par sang et plus encore par cœur.

Mais le matin, l'épousée et son fiancé avaient reçu les souhaits de bonheur les plus chaleureux des deux marquises et du vieux duc de Lussay, qui les traitaient comme leurs enfants d'adoption.

Au sortir de l'église, Jeanne et sa sœur se jetèrent dans les bras l'une de l'autre, sans prononcer une parole.

Elle se sentaient poussées par une force supérieure, celle de l'ordre que leur mère leur a donné au moment de mourir en leur disant:

—Aimez vous!

Elles ont obéi sans effort.

Leurs âmes se comprennent; leurs cœurs battent à l'unisson.

Il n'est pas de meilleurs amis que les deux beaux frères.

On pourrait dire qu'ils sont faits l'un pour l'autre.

Trois années ont passé sur ce bonheur.

Il va s'affermissant.

En se connaissant mieux, les deux sœurs et leurs maris ont appris à s'aimer davantage.

Le temps a adouci les souvenirs, calmé les regrets et c'est une si grande joie de ne voir que des heureux autour de soi, que tous les chagrins finissent par s'atténuer en présence de tant de visages souriants.

Les deux sœurs poursuivent l'œuvre du comte de Bussey et de leur mère.

Ils sont adorés.

Le coin de la Nièvre qu'ils habitent la plupart du temps est un paradis.

Par exemple, si dans vos excursions en Bretagne, à la recherche de ces petits trous pas chers que certains journaux préconisent, vous voulez jouir de la vue d'un village enchanté, malgré l'âpreté de sa nature et l'aridité des terres qui l'environnent, allez à Landeven.

Le manoir de Kerdaniel est resté à peu près tel qu'il était.

Ses murailles sont consolidées, ses environs mieux ratissés, ses toitures réparées, mais à l'intérieur rien n'est changé.

Celle qui pour tous les pêcheurs de la côte et les fermiers du canton demeure la petite Suzanne de Landeven, y vient passer au moins deux à trois mois chaque année

Elle a acheté tout ce qu'on a voulu lui vendre aux environs, restaure toutes les maisons, excepté la sienne, et enrichi tous ses anciens amis.

C'est à elle qu'on pourrait appliquer, en le complétant, le mot d'un brave curé de campagne à ses paroissiens:

—Si vous redoutez un malheur, priez le bon Dieu de vous l'épargner, mais s'il est arrivé, allez trouver la petite baronne pour qu'elle le répare!

Puisse l'avenir être aussi propice que le présent aux deux filles de la comtesse!

Puissent-elles ne jamais fournir à un écrivain le sujet d'un roman, pris dans la nature, comme celui de leur mère, et ne mériter d'autre épitaphe que celle-ci:

"Elles furent heureuses et n'eurent pas d'histoire!"

FIN.

Mrs. Winslow's Soothing Syrup. has been used for over FIFTY YEARS by MILLIONS of MOTHERS for their CHILDREN WHILE TEETHING, with PERFECT SUCCESS. It SOOTHES the CHILD, SOFTENS the GUMS, ALLAYS all PAIN; CURES WIND COLIC, and is the best remedy for DIARRHŒA. Sold by Druggists in every part of the world. Be sure and ask for "Mrs. Winslow's Soothing Syrup." Twenty five cents a bottle.

L'ATHENEE LOUISIANAIS

CONCOURS DE 1897.

L'Athénée propose le sujet suivan aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année

"LOUIS XIV ET SON SIECLE."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1898 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, et un prix de $50 en espèces.

L'Athénée, s'il le juge convenable, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du candidat qui a mérité la médaille pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents [illegible]

[illegible]

Les manuscrits ne seront [illegible] du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN.
P. O. Box 725.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu d'une Briqueterie et d'une Manufacture de Briques incluant les Animaux.

Bouilloire et Machine

Comptes à Recevoir, Comptes Courants Jugements, etc,

L. J. Fleury va ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,273—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI 21 mars 1898, à 10:30 A. M. de la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux dans l'lot borné par les rues Sud Front, Robert, Upperline et le fleuve Mississipi, occupée comme une briqueterie et manufacture de briques.

1° Les améliorations et mobiliers, etc. sur le dit lot, consistant de 1 "kiln," 7 dryshedes, 1 écurie, 1 pittshed, 1 bouilloire et machine, environ 70 000 planches à briques, 1 pugmill, 1 lot de brouettes, outils, 1 lot de ferre glaise, aussi 1 cheval, 1 mulet, 1 buggy, 3 charrettes, 1 wagon, 1 lot de harnais, etc., d'après l'inventaire.

2° Aussi un lot de [illegible]

[illegible]

FRANK MAS[illegible]
Shériff de la Paroisse d'Orléans
[illegible]
8 mars—S 9 16 23